

Annexe 2 – IFSE : Répartition des métiers de la collectivité au sein des différents groupes de fonctions

REPARTITION DES METIERS PAR GROUPE DE FONCTIONS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATEGORIE SUPERIEURE			
Groupes de fonction	Métiers	Montant annuel socle d'IFSE	Montant mensuel socle d'IFSE
Groupe 1	Directeur général des services Directeur général adjoint	24 000€	2 000€
Groupe 2	Délégué au DGA Directeur Délégué territorial de la direction générale	16 800€	1 400€
Groupe 3	Médecin responsable de service Médecin responsable d'unité Conseiller stratégique	14 400€	1 200€

REPARTITION DES METIERS PAR GROUPE DE FONCTIONS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE LA CATEGORIE A			
Groupes de fonction	Métiers	Montant annuel socle d'IFSE	Montant mensuel socle d'IFSE
Groupe 1	Délégué au DGA Directeur	13 200€	1 100€
Groupe 2	Directeur adjoint Directeur de pôle	12 000€	1 000€
Groupe 3	Directeur de pôle adjoint Responsable de service Médecin Vétérinaire	10 800€	900€
Groupe 4	Responsable de service adjoint Responsable d'unité Responsable d'unité adjoint Acheteur public Analyste de données Architecte systèmes d'information Cadre de santé Chargé d'emploi Chargé d'évaluation Chargé de mission DTDG Chef de projets bâtiment Chef de projets développement Chef de projets environnement Chef de projets infrastructures routières Chef de projets urbanisme, aménagement et patrimoine Chef de projets ressources humaines Chef de projets utilisateurs Coach interne Coordinateur organisation et méthodes Coordinateur technique social Contrôleur de gestion Délégué à la protection des données Ingénieur santé et sécurité Ingénieur systèmes d'information Juriste Responsable administratif et financier Sage-femme	7 800€	650€

<p>Groupe 5</p>	<p>Archiviste Attaché de presse Chargé d'affaires culturelles Chargé d'affaires développement Chargé d'affaires environnement Chargé d'affaires habitat et logement Chargé d'affaires infrastructures routières Chargé d'affaires ressources humaines Chargé d'affaires achats Chargé d'analyses en laboratoire Chargé de communication Chargé d'observation et de statistiques Conseiller technique santé et sécurité Coordinateur comptabilité et finances Développeur territorial emploi Educateur d'internat Educateur de jeunes enfants Gestionnaire de cas MAIA Infirmier Négociateur foncier Psychologue Puéricultrice Travailleur social Travailleur paramédical</p>	<p>5 400€</p>	<p>450€</p>
------------------------	---	---------------	-------------

REPARTITION DES METIERS PAR GROUPE DE FONCTIONS POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE LA CATEGORIE B			
Groupes de fonction	Métiers	Montant annuel socle d'IFSE	Montant mensuel socle d'IFSE
Groupe 1	Responsable d'unité Responsable d'unité adjoint	6 960€	580€
Groupe 2	Assistant technique routier référent Chef d'atelier Documentaliste Instructeur achats REER Réfèrent bibliothécaire Secrétaire médico-sociale Technicien de maintenance référent	4 860€	405€
Groupe 3	Animateur Animateur prévention jeunesse Assistant administratif Assistant gestion des données Assistant technique routier Chef de cuisine Contrôleur de travaux des grands projets d'infrastructures Contrôleur technique Garde barrage Guide Infographiste Instructeur administratif Instructeur comptable et budgétaire Intendant Mécanicien référent Photographe - vidéaste Réfèrent archiviste Réfèrent commercial Réfèrent communication Réfèrent logistique Réfèrent organisation et méthodes Réfèrent patrimoine et foncier Réfèrent utilisateurs Réfèrent ressources humaines Réfèrent santé et sécurité Régisseur technique de projets culturels Superviseur d'atelier Technicien de contrôle des ouvrages d'assainissement Technicien de maintenance Technicien environnement Technicien projets bâtiment Technicien systèmes d'information	3 840€	320€

REPARTITION DES METIERS PAR GROUPE DE FONCTION POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE LA CATEGORIE C			
Groupes de fonction	Métiers	Montant annuel socle d'IFSE	Montant mensuel socle d'IFSE
Groupe 1	Chef d'équipe Second de cuisine Agent de maintenance spécialisé Gestionnaire entretien routier spécialisé Mécanicien Opérateur PC routier	3 600€	300€
Groupe 2	Agent d'accueil Agent d'accueil, de réservation et de billetterie Agent d'archives Agent d'entretien de l'espace rural spécialisé Agent de bibliothèque Agent de conservation Agent de logistique Agent de maintenance des bâtiments Agent infographiste Agent de sécurité Chauffeur Cuisinier Dessinateur – Projeteur Gestionnaire entretien routier Gestionnaire administratif Gestionnaire comptable Jardinier – Paysagiste Magasinier Pilote de bac Secrétaire Veilleur de nuit	3 000€	250€
Groupe 3	Aide administratif polyvalent Aide technique polyvalent Agent d'entretien Agent d'entretien de l'espace rural Agent d'exploitation Agent d'intendance Agent polyvalent des collègues Opérateur de contrôle des ouvrages d'assainissement	2 640€	220€

Les montants socles indiqués correspondent à ceux versés à un agent dont la quotité de travail est égale à 100 %.

Pour les nouveaux métiers non listés dans cette annexe, qui seront créés au sein de la Collectivité européenne d'Alsace, le régime indemnitaire leur sera étendu automatiquement selon leur catégorie hiérarchique et leurs fonctions. Le cas échéant, cette annexe sera mise à jour.

S'agissant des recrutements par la voie externe réalisés postérieurement au 1er janvier 2023 et afin de permettre d'attirer les meilleurs profils, il pourra être tenu compte de l'expérience acquise ainsi que du diplôme détenu par le candidat pour lui attribuer une part fonction d'un montant supérieur au montant socle fixé par la présente délibération, dans la limite des montants maximums réglementaires d'IFSE.

Les collaborateurs des groupes d'élus perçoivent le régime indemnitaire associé aux fonctions exercées.